

DES AIDES POUR AMÉLIORER VOTRE MAISON

Programme d'intérêt général
2020 - 2024

VOUS SOUHAITEZ
VOUS INFORMER ?



ÊTRE ACCOMPAGNÉ ?



ÊTRE CONSEILLÉ ?



📞 02 99 28 46 50
du lundi au vendredi

✉️ pigrennesmetropole@cdhat.fr

Immeuble Le Sirius
227 rue de Châteaugiron
35000 RENNES





QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Les propriétaires de maisons individuelles occupants ou bailleurs

- vivant dans une des 43 communes de Rennes Métropole
- éligibles aux aides de l'Agence nationale de l'habitat (Anah)
- dans un logement construit il y a plus de 15 ans



DANS QUEL BUT ?

- faire baisser vos dépenses d'énergie
- lutter contre la dégradation de votre maison
- adapter votre logement à la perte d'autonomie



POUR QUELS TRAVAUX ?

- isolation de vos murs ou de vos planchers et combles
- amélioration de votre système de chauffage
- transformation d'une baignoire en douche
- pose d'un monte-escalier...



ne pas commencer les travaux avant le dépôt des dossiers de demande de subvention

COMMENT ÇA MARCHE ?

Un opérateur unique vous accompagne gratuitement tout au long de la démarche

- 1** Il identifie avec vous vos besoins
- 2** Il réalise une visite diagnostic pour préciser l'état du logement et les travaux à prévoir
- 3** Il définit avec vous un plan de financement
- 4** Il monte vos dossiers de demande d'aide financière et réalise le lien avec l'Anah et les autres financeurs
- 5** Il vous accompagne dans le suivi de votre projet
- 6** Il constitue les dossiers de paiement

Rennes Métropole
et l'Agence nationale
de l'habitat financent
cet accompagnement

